

## Le Parc Cézanne

### Suivi chantier - Rénovation chaufferie



Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la rénovation de la chaufferie et de son passage au GAZ, nous vous informons par la présente des différents points abordés lors des 4 premières réunions de suivi de chantier.

#### **1- Recensement des robinets thermostatiques à mettre en place.**

La société DALKIA a fourni un formulaire que le syndic a adressé à l'ensemble des propriétaires afin de récupérer les coordonnées des occupants ainsi que le nombre de robinets à changer.

Ceci permettra à DALKIA de contacter tous les résidents et de convenir avec ces derniers d'un rendez vous selon convenances.

#### **2- Organisation des travaux**

Les travaux ont commencé en juillet pour la partie électrique ainsi que le changement des vannes dans les bâtiments.

Les travaux de génie civil ont débuté par la construction de l'édicule maçonné permettant la mise en conformité du local de chaufferie.

La plus importante partie des travaux interviendra en août par l'enlèvement d'une des deux chaudières et du ballon de production d'eau chaude. Ceci permettra de maintenir une production d'eau chaude durant les travaux en basculant de l'ancienne à la nouvelle installation. Cependant durant certaines phases, des coupures d'eau chaude seront nécessaires, la société DALKIA informera par affichage les résidents.

#### **3- Divers**

Le syndic demande à la société DALKIA et au bureau d'études, de mener une réflexion approfondie sur l'évacuation de l'eau de la chaufferie par la pompe « vide cave » afin que ne soit pas reproduite l'inondation vécue suite à la fuite intervenue sur une vanne du réseau.

Le syndic et les membres du conseil syndical présents ont insisté sur la problématique de l'absence de nuisance sonore consécutivement aux travaux effectués.

Le bureau d'études PLB s'engage sur ce point.

L'enlèvement de la cuve fioul (en septembre) ne permettra pas de conserver le massif arboré entre le Ste Victoire et l'Olympia.

En concertation avec le jardinier, les arbustes enlevés seront transplantés dans d'autres parties de la résidence afin de ne pas perdre les végétaux.

Le massif sera entièrement revégétalisé de façon harmonieuse à l'issue des travaux.

Prochaine information : début septembre

DEPARTEMENT SYNDIC  
Pierre BERIDOT

21.08.2010